

- À la rubrique gestion de L'État-réseau par ses intermédiaires qui supplantent les anciennes médiations institutionnelles en voie de résorption, la Convention-climat rend son diagnostic et ses préconisations. À noter que les 150 personnes tirées au sort ont été bien encadrées. En effet, l'organisation de la Convention a été confiée à un consortium d'entreprises : l'institut de sondage Harris Interactive pour le tirage au sort ; Eurogroup Consulting pour le socle d'informations à disposition des citoyens ; et, pour l'animation des débats, Res Publica et Missions publiques, deux cabinets de conseil en démocratie participative (*Libération*, le 19 juin). Mais on ne s'arrête pas à la « technique participative », il y a aussi une couverture idéologique : une trentaine d'universitaires surveillent le bon ordonnancement de la chose et que tout fonctionne suivant les règles post-modernes. Parmi eux, Maxime Gaborit, chargé de cours à Sciences-Po. Derrière l'activité des animateurs, il décèle « le rôle moteur des sciences sociales et leur réflexion autour des mécanismes qui permettent de produire une bonne décision » grâce à cette « ingénierie de la concertation ». Au sein des groupes, observe-t-il, les professionnels « veillent à distribuer la parole à tous et à éviter que ne se reproduisent des dominations de classe ou de genre ». Bref, une sorte de conjonction de « Nuit debout », d'Université Paris VIII et de « Grand débat ». Des tirés au sort donc, mais guidés par un bien petit « milieu » comme le reconnaît d'ailleurs *Libération*, dans lequel les startupper de la communication et de l'information qui ont fait leurs armes dans les mouvements des années précédentes ont semble-t-il toute leur place dans une optique « d'open government ». « C'est un outil conçu par des technos, un affaiblissement du pouvoir représentatif », cingle un dirigeant de la majorité (*Le Monde*, le 20 juin). Mais rassurons-nous : tout cela est quand même dirigé par un « comité de gouvernance » de la Convention.

Et de quoi ont-ils accouché ? Sur les 150 mesures envisagées, toutes ont été acceptées sauf une (la baisse du temps de travail à 28 h) avec, comme dans les dictatures, des scores à plus de 90 %. Les sujets qui fâchent n'ont pas été abordés, telle la taxe carbone qui a été remise à plus tard avec un moratoire de 5 ans peu engageant, mais très éclairant de la vive conscience de la part des « tirés au sort » qu'ils ne sont « représentatifs de rien » ou, si on veut être gentil, que d'eux-mêmes. Quant à l'énergie nucléaire, elle a quasiment été plébiscitée comme énergie décarbonée ! (*Libération*, le 22 juin). Par contre les déclarations de bonne intention sont légion et une nouvelle qualité de crime devrait être promue de par son inscription dans la Constitution : « l'écocide ».

- Marcus Rashford, l'attaquant international anglais de football et son réseau de followers ont fait plier le gouvernement britannique qui revient sur sa décision de suspendre les mesures de soutien alimentaire en direction des familles pauvres avec enfants (15 livres sterling soit 16,50 euros/semaines/enfant) prises pendant le confinement afin de compenser la fermeture des cantines scolaires. Où ne va pas se nicher la gestion par les intermédiaires aujourd'hui !

Pour éclairer maintenant l'aspect résorption des institutions au profit de la « gestion par les émotions », Sabine Prokhoris, dans sa tribune (*Libération*, le 19 juin) fait remarquer que le président de la République, garant de la séparation des pouvoirs, demande à la ministre de la Justice de se pencher sur cette affaire, puis que celle-ci propose de recevoir la famille du jeune homme alors que l'affaire judiciaire est en cours. Récoltant au passage le ridicule de se voir rappeler à l'ordre par l'avocat de la famille Traoré. Pain béni pour Marine Le Pen, laquelle ne souffle mot, attendant d'empocher les dividendes d'une telle faillite politico-institutionnelle et pendant ce temps Virginie Despentes continue sa descente aux enfers en nous annonçant sur une radio du service public, qu'il n'y a jamais eu de « ministre noir » en France. Pauvre Taubira ; sans doute n'est-elle pas de la bonne couleur noire pour la « blanche » Despentes experte en couleur. La police de la pensée ne gagne toutefois pas à tous les coups, la loi Avia sur la haine en ligne vient d'être censurée par le Conseil constitutionnel. Quand on peut en venir à préférer un sursaut de ce type d'organisme de pouvoir par rapport à laisser la définition et la délimitation de la censure aux Gafam et aux groupes de pression de toutes sortes, c'est que l'heure est grave. Mais ladite Avia ne s'est pas démontée en répliquant : « Cette décision doit pouvoir constituer une feuille de route pour améliorer un dispositif que nous savions inédit et donc perfectible » (*Les Échos*, le 18 juin).

- Au moins en ce qui concerne l'Europe, le Covid -19 aura accéléré les choix énergétiques vers une décarbonisation. De leur côté, les grandes compagnies pétrolières réorientent leurs investissements vers le gaz et l'électricité plutôt que vers les gaz de schistes et l'off shore profond, formes d'extraction à prix élevé. Mais cela s'accompagne de versements de hauts dividendes à leurs actionnaires qui pourraient avoir envie de se réorienter vers des secteurs plus porteurs à l'avenir que le pétrole parce que l'innovation technologique rend aujourd'hui la chose possible (cf. aussi la voiture électrique). Les collapsologues de l'épuisement de la dernière goutte de pétrole nous privant d'énergie sont donc devancés par de nouvelles anticipations capitalistes qui comptent compléter ces nouveaux investissements par l'exploitation actuelle des réserves de pétrole ordinaire sur la base d'un prix dorénavant structurellement bas (Ph. Escande, *Le Monde*, le 17 juin). Toutefois comme chaque tendance comprend des contre-tendances, la production de pétrole ordinaire, la moins onéreuse voit ses réserves entamées pendant que la demande potentielle va continuer à croître au niveau mondial. Le prix de ce pétrole devrait alors remonter à l'horizon 2027/2030 et à ses conditions, de nouveaux investissements dans l'exploration redeviendraient rentables (*Le Monde*, le 24 juin).

- Les déclarations de la Commission européenne et de sa commissaire à la concurrence Margrethe Vestager en faveur d'une réindustrialisation de l'Europe passant par des

restrictions à l'entrée sur le marché européen d'entreprises subventionnées par des capitaux publics sont une première réponse à ce qui était apparu à beaucoup comme une anomalie, à savoir le rachat du port du Pirée à vil prix par le trust chinois Cosco. Mais là où la Commission avait laissé faire dans la période pré-Covid, sa décision est attendue en ce qui concerne le dossier de fusion entre Fiat-Chrysler et PSA. La tendance est au changement de stratégie avec une surveillance de la nature des IDE (par exemple le labo allemand Cure-vac en recherche de vaccin anti Covid, menacé par une offensive américaine a vu le gouvernement allemand y répondre par une entrée au capital), une taxation aux frontières (sur des produits textiles égyptiens... subventionnés par des chinois), mais par exemple, pour la taxe carbone, en toute logique elle ne pourra être imposée aux frontières que si son empreinte est d'abord réduite à l'intérieur de l'Europe (*Le Monde* le 28 juin). Dans la période antérieure, la Commission ne jugeait finalement que les atteintes à la concurrence au sein de l'Europe, alors que là, le projet est d'adopter une position globale et mondiale sur la concurrence d'abord pour donner une chance à des « champions européens » (cf. [Relevé IX](#)), ensuite pour s'opposer à des pratiques anti-concurrentielles d'entreprises non-européennes comme c'est le cas actuellement avec l'enquête en cours contre Apple.

Comme il était assez prévisible, la crise sanitaire renforce la tendance à la concentration et aux surprofits. Apple vient ainsi de décider de se passer (dans les deux ans) de son fournisseur de microprocesseurs, le leader mondial Intel (*Le Monde*, le 24 juin) pour produire ses propres puces pour Mac similaires à celles qui équipent déjà ses smartphones. Une internalisation de production qui renforce sa structure en écosystème et devrait lui faire économiser 1 à 2 Mds de dollars/an dans deux ans. Il faut dire qu'en pleine crise sanitaire et malgré la fermeture de 500 de ses magasins, sa capitalisation boursière a augmenté de 200 Mds de dollars depuis le début de l'année. Cette tendance à la concentration se retrouve dans beaucoup de secteurs ; par exemple le produit « bio » a fait une large percée hors de sa niche d'origine pendant la crise sanitaire et le confinement. Résultat : Monoprix avait racheté Naturalia ; Carrefour la pépite du web Greenweez, Picard ¹ rachète Bio C'Bon. Le but est que les discounters fassent ce que ne savent pas faire (lire : imposer) les pionniers du bio : faire pression sur les commissions pour assouplir le cahier des charges et faciliter l'augmentation de la production et la baisse les prix (*Les Échos*, le 24 juin). Mais même si la part du bio augmente, la production reste instable et la consommation incertaine en fonction de l'évolution du pouvoir d'achat. Toutefois, les « bios » résistent mieux que Fauchon !

- un exemple simple de défaut d'articulation entre niveau I et niveau II dans la société capitalisée, la décision des 27 de taxer les Gafam en 2018 avait reçu l'approbation de 26 pays sur 27 mais la règle de l'unanimité en matière fiscale a pu faire que l'Irlande fasse capoter le projet, ce pays étant le siège social de plusieurs de ces entreprises du numérique

(*Libération*, le 19 juin). Comment financer le plan de soutien dans ces conditions ?

Interlude

- À propos de la campagne de dépistage conduite aux États-Unis, qualifiée d'« arme à double tranchant » par Trump : « Quand on fait ce volume de dépistages, on trouve plus de gens, on trouve plus de cas. Alors j'ai dit : ralentissez le dépistage », a assuré le président des États-Unis le 20 juin à Tulsa (*Le Monde*, le 23 juin). À noter aussi une forte augmentation de la contamination et des décès dans les États républicains qui ont refusé de confiner au début puis déconfiné plus vite. Le gouverneur républicain de Floride, farouche partisan de Trump a pris le contre pied de la déclaration du Président en déclarant que ces nouveaux chiffres ne pouvaient s'expliquer par un plus grand usage des tests.

- Castaner dans *Le Parisien* du 21 juin : « Quand on jette un pavé sur un policier on le jette sur un morceau de la République ».

Selon *Le Figaro*, le 19 juin : « Faute de débouchés sur les tables 5 % du vin français sera recyclé en gel hydroalcoolique ». Commentaire du *Canard enchaîné* du 24 juin : « Le Covid -19 sait à quoi s'en tenir ; grâce au pinard, les français auront de quoi lui faire barrière ».

-L'Oréal, une grande entreprise française marquée par ses rapports avec l'extrême droite dans les années 1930 puis par la collaboration vient de découvrir que noir lave plus blanc en supprimant sur tous ses produits les mots « blanc », « blanchissant », « white », « whitening », « fair », « fairness » (*Le Progrès*, le 28/06).

- Conséquence indirecte de la crise sanitaire la Lufthansa quitte le DAX (le CAC40 allemand), son déclassé étant dû à la situation difficile de l'aéronautique et du transport aérien. Elle y est remplacée par Deutsche Wohnen (Habitat allemand), un groupe propriétaire d'immeubles de location qui n'a rien fait, c'est le moins qu'on puisse dire, pour éviter la montée vertigineuse des loyers, surtout à Berlin, où le parc locatif représente 80 % du total à cause de l'histoire particulière de Berlin où la partie Est n'était pas sous le régime de la propriété privée. Devant la crise sanitaire, ce groupe immobilier s'est quand même engagé à créer un fonds de soutien pour les locataires ne pouvant temporairement payer leur loyer et à construire de nouveaux logements, problème particulièrement aigu dans cette ville où 50 000 nouveaux habitants sont comptabilisés chaque année depuis 2011(*Le Monde*, le 23 juin). Un DAX d'ailleurs affaibli par le trou béant découvert dans les comptes de la fintech Wirecard.

- À nouveau sur la dette et pour contredire les tenants de la tendance à la banqueroute, la dette française est détenue à 46 % par des investisseurs institutionnels résidents, dont 18 %

par la banque de France ; les détenteurs non résidents représentent 54 % des détenteurs (en baisse puisque 60 % en 2015). Ceux-ci pourraient représenter un risque « extérieur » par rapport à la souveraineté nationale, mais on peut en douter dans la mesure où ces non-résidents sont de même nature que les résidents, à savoir eux aussi des investisseurs institutionnels et des banques centrales étrangères qui marquent ainsi leur confiance en la richesse potentielle du pays (par comparaison la dette italienne est presque totalement la propriété de résidents). Or dit P. Artus (*Le Monde*, le 24 juin) on n'a jamais vu une banque centrale provoquer volontairement une crise de la dette. Le fait que la dette soit largement possédée par des non-résidents permet aussi une meilleure « allocation des ressources » (orientation de l'épargne disponible) vers l'investissement productif par rapport aux seuls placements financiers sur la dette. Nous avons déjà parlé, dans de précédents « Relevés » du fait qu'il y avait eu depuis 2008 au moins, un découplage entre création monétaire et inflation la première n'entraînant plus la seconde. Pour être précis il faudrait rajouter que ce découplage ne concerne que le prix des biens et services qui restent stables et non le prix des actifs (actions et immobilier) qui augmentent fortement au risque de bulle si la création monétaire venait à perdurer après la reprise (P. Artus, *Les Échos*, le 24 juin).

- Les premiers signes d'une reprise plus rapide que prévue en juin pour l'ensemble de la zone euro et plus rapide en France que dans la zone semblent conforter le choix de l'État d'un remède de cheval pour soutenir les entreprises d'une part, le maintien d'un niveau de salaire par l'intermédiaire du chômage partiel d'autre part. Mais le gouvernement actuel va-t-il rester dans cette logique où bien faire du Fillon comme en 2010 où celui-ci étouffa la reprise d'après crise de 2008 en revenant aux règles de l'orthodoxie budgétaire de compression des dépenses d'une part et d'augmentation des recettes par l'impôt d'autre part ? (*Les Échos*, le 24 juin) Pour le moment, Macron dit non, d'abord parce qu'il prolonge les mesures de chômage partiel à un haut niveau (l'équivalent d'une nationalisation des salaires) et ensuite parce qu'il adopte la perspective et le langage de la croissance quantitative (travailler plus, produire plus, recommencer à consommer). Or, dans l'automobile, si PSA réembauche 800 intérimaires parce que son PDG Tavares tient bon la barre sous les auspices de Charles Darwin (*Le Figaro*, le 25 juin), un compétiteur né, la demande est au rendez-vous sur les modèles qui dégagent le plus de marges et permettent en outre l'embauche de personnel en France parce que ces modèles y sont encore produits... ce sont aussi les véhicules les plus polluants (les SUV 308 et 508) qui vont être produits par des salariés occasionnels auxquels, a priori, la Direction ne réserve aucune perspective de qualification par une formation quelconque. Vous avez dit croissance quantitative ? Il en est de même, de l'extension des mesures de chômage partiel jusqu'à octobre puis, dans une formule moins avantageuse du point de vue salaire pendant deux ans dans le cadre d'accords d'entreprise, mais où entend-on parler d'autre chose que « d'accords de performance » avec

intensification du rythme du travail ? C'est-à-dire là encore une conception quantitative et court-termiste de la performance que Dani Rodrick, professeur d'économie à la Kennedy School de l'université d'Harvard, dénonce dans *Les Échos*, le 25 juin ? En effet, la reconfiguration de la production post-Covid reste de l'ordre de ce qu'on appelait, dans les années 1975-1980 la restructuration capitaliste avec intégration de la technoscience dans le procès de production et ses conséquences : surqualification pour une minorité de salariés / déqualification pour la masse dans la mesure où les machines s'incorporent les anciens savoirs professionnels. Ce processus s'est depuis étendu au secteur des services produisant ce que Rodrick appelle la raréfaction des « emplois médians ² » qui, pour les américains, constituaient la base de leur « grande société » (cf. John Kennedy et Humbert Humphrey).

Les relocalisations, si elles sont effectives et qu'elles concernent bien, comme nous l'avons indiqué dans de précédents relevés, des emplois très mécanisés, pourraient peut-être s'inscrire dans la perspective tracée par Rodrick. Mais pour que cela soit significatif, il faudrait que leur nombre soit élevé et là les considérations spécifiques des différents pays interviennent. Si les allemands et les italiens produisent plus « national » que les français (respectivement 70 %, 75 et 64, source : Mickaël Valentin in *Les Échos*, le 25 juin) ce n'est pas parce qu'ils sont plus nationalistes, mais parce que les premiers ont conservé l'hinterland et les seconds les petites industries lombardes dynamiques et agressives (on a vu l'effet-Covid sur des villes moyennes comme Bergame et Brescia qui, malgré tout, ont refusé d'arrêter la production) qui forment un dense tissu industriel qu'on ne retrouve plus en France où domine un capitalisme de CAC40 et de FMN qui n'a pas d'intérêt particulier à produire sur le territoire français et a ainsi tendance à contrevenir à ce qui pourrait être éventuellement une politique industrielle et commerciale initiée ou orientée par l'État. Outre le problème que cela pose au niveau de l'articulation entre niveau national et niveau international, le résultat le plus visible se manifeste au niveau de la Comptabilité nationale aussi bien du point de vue de la mesure du PIB ³ que du déficit de la balance commerciale.

- Sanofi fournit un bon exemple des restructurations actuelles dans l'industrie parce que ce n'est pas une entreprise sinistrée par la crise sanitaire, mais une entreprise qui tout en n'ayant jamais arrêté la production et finalement tiré son épingle du jeu dans la crise, n'en est pas moins obligée de se réorganiser. Quelle est la situation générale de l'industrie ? Depuis de nombreuses années la plupart des grandes entreprises sont en sureffectif et le restaient pour garder de la « ressource humaine » à disposition et ce, particulièrement dans le secteur de la recherche-développement (R-D), un secteur qui comme les autres dans une vision à court terme, doit être réorganisé pour se centrer sur ce qui est rentable immédiatement et donc pour Sanofi, ce sera sur les vaccins avec abandon d'autres activités. Nous avons vu dans d'autres relevés que le secteur R-D de Renault serait celui qui souffrira le

plus de la restructuration à venir en termes d'emploi et pour les mêmes raisons. Par contre PSA qui s'est recentré plus vite arrive quand même en tête des innovations françaises cette année en les ayant ciblées.

Pour en revenir à Sanofi voilà donc un de nos principaux groupes du CAC40 qui vit à 80 % des remboursements de la Sécurité sociale, qui a touché 150 millions d'euros en crédit impôt-recherche et qui va maintenant recevoir une aide pour relocaliser la production de paracétamol (Neuville-sur-Saône, près de Lyon, environ 200 emplois d'après *Le Monde*, le 28-29 juin), mais prévoit par ailleurs d'en supprimer 1000 tout en versant 4 milliards de dividendes à ses actionnaires soit plus qu'en 2019. Que lui demande l'État en échange ? Premièrement, que ses vaccins soient immédiatement délivrés en France selon les besoins et non pas prioritairement aux États-Unis comme l'avait impudemment affirmé son PDG sous influence trumpienne sans doute ; deuxièmement ne procéder qu'à des départs volontaires en mesure d'âge ou en acceptation de changement de lieu de travail. Vous avez dit volontaire ?

Notes de bas de page :

1. - Pour être plus précis la famille Zouari déjà plus gros franchisé du groupe Casino était devenue majoritaire chez Picard. Quant à Bio C'Bon elle a été fondée par le fonds d'investissement Marne et finance qui a eu l'originalité de faire appel directement aux particuliers pour la constitution de son capital. Leur part s'élevait à 25 % du total.[↔]
2. - Pour prendre un exemple en France, le secteur de la banque a perdu 130 000 salariés entre 2018 et 2019 même si, pour la plupart, ils ont bénéficié de mesures d'âge.[↔]
3. - Celui-ci ne prend en compte que ce qui est produit sur le territoire national, quelle que soit la nationalité de l'entreprise. C'est l'inverse pour le PNB. Mais ces indicateurs comme d'ailleurs celui de la balance commerciale perdent le sens qu'ils avaient, à l'origine, dans les premiers systèmes de Comptabilité nationale (1945-46) parce qu'ils ont été mis en place dans l'optique de mesurer des grandeurs cumulées (les « grands agrégats ») au niveau national. Ces systèmes de comptabilité nationale sont unifiés progressivement à la fin des années 70 (1976 pour la France) de façon à permettre les comparaisons internationales certes, mais sur la base des nations. Il est bien évident que la globalisation/mondialisation qui se développe dans le cours des années 1980 change complètement la donne en ce qui concerne la pertinence actuelle des anciens instruments de mesure.[↔]